

## **Préavis de "travail" reconductible pour les collèges de notre académie.**

Le SNES-FSU Académie de Nice vient d'adresser au recteur un préavis de travail pour les collèges de notre académie.

Pour imposer sa réforme du collège, contestée par l'intersyndicale qui représente 80 % des personnels, la ministre de l'Education nationale demande au recteur de mettre en œuvre une formation- formatage des professeurs.

Des formations sont imposées à des collègues qui ne sont pas volontaires, pendant ce temps-là leurs élèves vaquent.

Des établissements sont fermés une demi-journée pour que les professeurs entendent la "bonne parole", pendant ce temps-là leurs élèves vaquent.

Le SNES-FSU Académie de Nice appelle les professeurs de l'académie de Nice à ne pas se rendre aux formations à l'extérieur de leur établissement et à prendre en charge leurs élèves pour exercer leur métier.

Le SNES-FSU Académie de Nice appelle les professeurs de l'académie de Nice à refuser que se développe dans leur établissement la réunionite inutile.

Le SNES-FSU Académie de Nice continue de refuser la mise en œuvre de cette réforme du collège et exhorte Madame le Ministre à reprendre le dialogue avec l'intersyndicale pour une autre réforme. Il appelle les collègues à signer et renvoyer la carte-pétition à destination du Président de la République.

*Alain Galan*

*Secrétaire général SNES-FSU Académie de Nice*